

Évaluation de la Nouvelle-Écosse : Niveaux de rendement en écriture (LM3/LEM6/LEM8)

Les descripteurs suivants fournissent un aperçu général des caractéristiques de l'écriture des élèves à chacun des niveaux de rendement. Ces descripteurs sont plus détaillés, mais pas essentiellement différents, des descripteurs présentés dans les Rapports d'évaluation des élèves. Ces descripteurs plus détaillés ont pour but d'aider les enseignants à mieux interpréter la signification de chaque niveau. Grâce à leurs observations et aux activités d'évaluation effectuées en classe, les enseignants peuvent ainsi mieux identifier les forces individuelles de chacun des élèves et ce qu'ils requièrent comme appui.

Niveau 1 (ne répond pas aux attentes)
Lors de la rédaction de textes de façon autonome au niveau de l'année scolaire évaluée, la communication écrite de l'élève comprend généralement une idée principale qui n'est pas soutenue par des détails, ou alors une idée principale n'est pas présente. Le texte ne présente que peu de signes de structure et que peu de transitions, sinon aucune. Le style de ce texte (voix, choix de mots, types de phrases) contribue à le rendre déroutant, ou alors il y a peu de preuves qui en montrent l'utilisation. Les conventions de l'écrit contribuent aussi à rendre la communication déroutante, ou alors peu ou aucune des conventions de l'écrit sont présentes.
Niveau 2 (se rapproche des attentes)
Lors de la rédaction de textes de façon autonome au niveau de l'année scolaire évaluée, la communication écrite de l'élève comprend généralement une idée principale qui se manifeste, et qui est quelque peu soutenue par des détails dont certains pourraient ne pas être pertinents. Le texte est quelque peu structuré à l'aide de transitions vagues ou machinales. Le style de ce texte (voix, choix de mots, types de phrases) contribue aussi à le rendre vague ou machinal ; cependant, l'usage correct de quelques conventions de l'écrit contribue à rendre la communication cohérente.
Niveau 3 (répond aux attentes)
Lors de la rédaction de textes de façon autonome au niveau de l'année scolaire évaluée, la communication écrite de l'élève comprend généralement une idée principale claire qui est développée par des détails pertinents. Le texte est structuré à l'aide de transitions bien choisies. Le style de ce texte (voix, choix de mots, types de phrases) contribue à rendre le texte clair et fluide ; de plus, l'usage correct de diverses conventions de l'écrit contribue à rendre la communication efficace.
Niveau 4 (surpasse les attentes)
Lors de la rédaction de textes de façon autonome au niveau de l'année scolaire évaluée, la communication écrite de l'élève comprend généralement une idée principale distincte qui est développée par des détails vivants et pertinents. Le texte est habilement structuré à l'aide de transitions efficaces et diverses. Le style de ce texte (voix, choix de mots, types de phrases) rehausse sa qualité ; de plus, l'usage correct et constant de diverses conventions de l'écrit contribue à rehausser la qualité de la communication.